

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE PUBLIQUE DU VENDREDI 25 MAI 2018
A 20 HEURES 30

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL JEAN VALLES

ORDRE DU JOUR

I – ADMINISTRATION GENERALE

- 1.1 – Convention de mise à disposition de véhicules entre le SIMAJE et la ville de Lourdes
- 1.2 – Règlement de fonctionnement de la maison du projet du quartier de l'Ophite

II – FINANCES

- 2.1 – Travaux de restauration d'œuvres peintes et d'arts graphiques pour une mise en état d'exposition : demande de subvention au titre du FRAR
- 2.2 – Création d'un parcours numérique au Château-fort de Lourdes : demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet tourisme du Conseil départemental 1^{ère} session 2018
- 2.3 – Soutien à l'ingénierie territoriale du pôle touristique de Lourdes : demande de subvention
- 2.4 – EPIC Office de tourisme : rapport d'activités 2017
- 2.5 – EPIC Office de tourisme : approbation du compte financier 2017
- 2.6 – Tarifs services publics 2018 : modifications et additifs relatifs à la boutique du Château-fort et son musée Pyrénéen
- 2.7 – ACTL – Remboursement billets « couplés » conventions 2014 et 2015

III – CULTURE

- 3.1 – Festival Nightscapades du 31 mai au 3 juin 2018 : mise à disposition d'équipements et de sites communaux
- 3.2 – Convention de partenariat entre la ville de Lourdes château-fort – musée Pyrénéen et la ville de Tarbes – musée Massey : expositions temporaires « Vivre et rêver la montagne »

IV – TRAVAUX / URBANISME

- 4.1 – Dénomination du lotissement « Crêtes du Pibeste » et de la rue du Pré du Roi

VI – COMMUNICATION

- 5.1 – Mise à jour d'informations géographiques : protocole société TOMTOM / ville de Lourdes

VI – PERSONNEL

- 6.1 – Tableau théorique des effectifs 2018

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

- 6.2 – Création d'emploi pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
- 6.3 – Création d'un emploi contractuel en application de l'article 3-3 2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984
- 6.4 – Renforts saisonniers 2018 Modification de la délibération du 19 février 2018 et création d'un emploi supplémentaire
- 6.5 – Comité technique : nombre de représentants du personnel et paritarisme
- 6.6 – Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail : nombre de représentants du personnel et paritarisme

VII – JURIDIQUE

- 7.1 – Acquisitions et cessions bilan 2017
 - 7.2 – Travaux église sacré-cœur : mise à disposition ponctuelle et exceptionnelle d'une salle communale au profit de l'association Ensemble paroissial de Lourdes
 - 7.3 – Adhésion de la commune au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols (ADS) de la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées
 - 7.4 – Banc de la Grotte n° 58 : location-gérance
 - 7.5 – Banc de la Grotte n° 40 : sous-location
-
- 8.1 – Décisions du Maire : compte-rendu

LOURDES, le 18 mai 2018

Le Maire,



Josette Bourdeu

Josette BOURDEU

Vice-présidente du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées
Vice-présidente de la Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées